



COUR D'APPEL D'ORLEANS TRIBUNAL JUDICIAIRE D'ORLEANS

Nous mettons tout en œuvre pour limiter la propagation du COVID-19 tout en maintenant la capacité d'accès au service public de la justice.

A ce titre, nous vous indiquons que l'accès à la juridiction sera conditionné **au strict respect** des gestes barrières suivants :



Nous vous invitons par ailleurs à maintenir une distance minimale **d'un mètre** dans les files d'attentes et à l'intérieur du bâtiment à respecter le marquage au sol et à emprunter l'itinéraire **exclusivement** réservé aux usagers.

Nous vous rappelons qu'il convient de prioriser pour tous renseignements les moyens informatiques et téléphoniques auprès du service d'accueil unique du justiciable via les points de contact suivants :

Courriel : accueil-orleans@justice.fr

Téléphone : 03.38.74.58.12 – 03.38.74.57.78 – 03.38.74.57.76